

RAPPORT D'ÉPREUVES

- 1037 candidats ont composé pour la session 2015. La moyenne générale s'établit à 10,15 avec un écart-type de 3,80.
- 50 % des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
- 18,5 % des candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 14/20.
- Les notes s'étalent de 1,5/20 à 20/20.

Le sujet de cette session ne présentait pas de difficultés spécifiques. Il était classique dans sa formulation et adapté au niveau attendu d'un candidat moyen issu des classes préparatoires ECT. Un candidat maîtrisant les connaissances du programme et la méthodologie associée pouvait donc obtenir une très bonne note.

Une annexe complémentaire a été placée dans la partie juridique afin de sécuriser le raisonnement des candidats concernant la question du statut de l'adresse IP.

Les correcteurs déplorent à nouveau le nombre excessif de fautes d'expression et de syntaxe. De même, il convient de rappeler à quel point une lecture approfondie des questions permet d'éviter des réponses qui ne traitent pas du sujet...

La gestion du temps est également essentielle : les candidats doivent bien s'assurer d'avoir traité l'ensemble du sujet. Quelques copies ne contiennent pas telle ou telle partie, ce qui est regrettable. Ce fut le cas en particulier pour la question de veille juridique.

Concernant l'économie, la partie QCM semble comprise et maîtrisée. Attention toutefois à ne pas sélectionner des réponses qui soient incohérentes.

La réflexion argumentée proposait un sujet classique. Alors qu'on pouvait en attendre un traitement de qualité, trop de copies ont répondu à des questions qui ne correspondent pas exactement à celle du sujet probablement par volonté de « placer » les éléments théoriques connus au détriment d'une réflexion sur leur pertinence eu égard au libellé du sujet. C'est ainsi que de nombreuses copies se sont centrées sur les modalités de relance de l'activité économique par des politiques monétaires ou budgétaires au lieu de faire porter la réflexion sur les enjeux et les finalités de la croissance économique.

Les données empiriques sont trop rarement mobilisées et les connaissances théoriques sont parfois proposées sans réel lien avec la réflexion. Les candidats doivent dépasser la simple restitution de connaissances du cours : les meilleures analyses restent celles qui visent à traiter réellement le sujet tel qu'il est posé.

Concernant le droit, on note une amélioration de la maîtrise de la méthodologie dans nombre de copies même si quelques-unes montrent encore un défaut sur ce point en particulier sur l'énonciation du problème de droit ou un développement très superficiel de la mineure du syllogisme. Pour autant, les connaissances ne doivent pas rester formelles : les règles de droit doivent être connues mais aussi adaptées à la question posée. Il est contre-productif de chercher à « plaquer » des connaissances de cours, et il est nécessaire de lire les questions avec précision pour y apporter vraiment une réponse.

Pour le cas pratique et l'analyse d'arrêt, une attention particulière doit être portée aux éléments d'information contenus dans le sujet. Les questions posées se basent sur cette documentation et nécessitent de bien connaître le vocabulaire juridique. Avoir exposé des règles de droit puis les appliquer à un contexte n'est pas suffisant, la qualité de la conclusion tirée dans les copies est très importante pour évaluer la compréhension et la justesse des raisonnements. La méthodologie du syllogisme n'est pas maîtrisée par tous les candidats dont certains peinent à distinguer les arguments du pourvoi de la solution retenue par la cour.

Un effort est aussi à produire dans la maîtrise d'un vocabulaire juridique de base qui devrait faciliter l'énonciation du problème juridique.

La veille juridique est diversement réussie: certaines copies produisent une véritable mise en perspective combinant des apports légaux, réglementaires et jurisprudentiels au service d'une réflexion ; d'autres ne la traitent que trop superficiellement, voire font l'impasse sur cette partie, sans la contextualiser ou en définir les termes. C'est un exercice exigeant qui nécessite de s'y préparer régulièrement.

Au final, les meilleures copies respectent les attentes de base que l'on peut avoir à l'égard d'un candidat à un concours de grande école : une expression de qualité, un traitement l'ensemble des parties qui confirme la maîtrise de l'ensemble des connaissances en économie et en droit et qui repose sur les principes de l'argumentation.

■ APPRECIATIONS GENERALES DES CORRECTEURS

Le sujet de la session 2015 ne présentait pas de difficulté particulière pour un concours de niveau bac +2 proposé à des étudiants de classes préparatoire ECT. On repère de très bons candidats (20% obtiennent 14 ou plus) et une amélioration dans l'utilisation des outils méthodologiques spécifiques des domaines concernés. Pour autant, la maîtrise des concepts de base n'est pas toujours assurée ou donne trop souvent lieu à une stratégie de remplissage au détriment d'une réflexion approfondie sur les termes mêmes du sujet.

■ LES ERREURS LES PLUS FREQUENTES

Droit :

- confusion de l'action en concurrence déloyale avec les pratiques anti-concurrentielles.
- des erreurs fréquentes sur la mise en évidence du problème juridique,
- Il n'est pas attendu de rédiger une fiche d'arrêt, cette dernière ne saurait remplacer l'explicitation du syllogisme.
- les conditions du dénigrement ne sont pas connues.

Economie :

Le QCM est relativement bien traité, les candidats semblent maintenant bien préparés sur cette partie du sujet.

La partie réflexion structurée a posé quelques difficultés aux candidats et montre que des efforts restent à produire dans leur capacité à mobiliser des apports théoriques de base pour répondre à une question économique.

Il est à noter que certains candidats répondent à une question qui n'est pas posée et sont donc sanctionnés. Ainsi, des candidats ont traité des actions de politique économique pour soutenir la croissance alors que le sujet amenait une réflexion sur les finalités de la croissance.

■ LES BONNES IDEES DES CANDIDATS

- La méthode d'analyse du syllogisme est assez bien intégrée par une majorité de candidats même si quelques-uns continuent à confondre majeure et mineure.
- Un effort est noté pour intégrer l'actualité juridique.
- Les aspects formels de la réflexion argumentée apparaissent maintenant maîtrisés par une majorité de candidats.

■ CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

- Accentuer les efforts pour une meilleure maîtrise des notions fondamentales des programmes de droit et d'économie.
- Accentuer les efforts sur la maîtrise de la méthodologie des exercices demandés. En droit, il importe de produire des réponses complètes n'omettant pas la présentation des solutions juridiques à apporter.
- Lire très attentivement les questions posées et les consignes.

- Concernant la veille juridique ou la réflexion argumentée en économie, il convient de ne mobiliser que les éléments directement en lien avec le sujet et de structurer le propos.
- Consolider les qualités d'expression, d'orthographe et attacher de l'importance à la présentation de la copie.